



VILLE DE SHIPPAGAN

TOWN OF SHIPPAGAN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mesures sanitaires – Ville de Shippagan

SHIPPAGAN, 21 septembre 2021 - Comme vous le savez, la santé publique et le gouvernement du Nouveau-Brunswick ont annoncé le 15 septembre 2021 de nouvelles mesures de protection contre la COVID-19 qui seront en vigueur à partir de demain (mercredi 22 septembre). Puisqu'une municipalité est l'ordre de gouvernement le plus proche du citoyen et que nous voulons également faire partie de la solution, le conseil municipal a adopté un document intitulé « Mesures sanitaires – Ville de Shippagan » hier soir dans le cadre d'une réunion extraordinaire. Voici ce qui concerne la population.

Le port du masque est exigé dans toutes nos infrastructures municipales à partir du mercredi 22 septembre 2021.

Une preuve de vaccination ainsi qu'une pièce d'identité seront demandées à tous les utilisateurs de nos installations de loisirs intérieures (piscine, aréna et Centre des congrès de la Péninsule acadienne). Une exception sera faite pour les enfants nés en 2009 qui auront 12 ans à la fin du mois de décembre et qui n'ont qu'une seule dose du vaccin et qui sont en processus d'obtenir la seconde dose. Ils pourront présenter le passeport vaccinal comportant une seule dose et avoir accès aux installations municipales. Toutefois, il convient à chaque organisme de définir également les règles qu'ils veulent adopter pour prendre part à leurs activités respectives.

Une preuve de vaccination sera demandée à toutes les personnes désireuses de prendre part à toutes réunions et tous rassemblements organisés par la municipalité ou un partenaire dans toutes les infrastructures municipales. La responsabilité incombera aux partenaires qui louent les installations de s'assurer que les nouvelles mesures sont respectées (une entente sera signée entre les deux parties à cet effet).

Il n'est pas nécessaire de fournir une preuve de vaccination pour vous présenter à l'Hôtel de Ville par affaires.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

Kassim Dumbia
Maire